



ARRETE DRH 2025 - 1274

**PORTANT DELEGATION DE FONCTION
A MONSIEUR Nazir VALY-DADABHAY, 7^{ème} Adjoint**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT -PIERRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-18,

VU l'élection du Maire en date du 10 avril 2025,

VU la délibération du conseil municipal du 10 avril 2025 Aff. n° 38/1875 portant délégation du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article L 2122-22 du CGCT, visée le 11 avril 2025 en Sous-Préfecture,

VU le tableau du Conseil Municipal du 17 avril 2025 déterminant l'ordre des membres du Conseil Municipal et plaçant **Monsieur Nazir VALY-DADABHAY au rang de 7^{ème} adjoint** au maire

CONSIDERANT que l'ampleur et la diversité des questions relevant de l'administration municipale, rendent nécessaire une collaboration active et permanente des adjoints,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} / Monsieur Nazir VALY-DADABHAY est délégué, sous la surveillance et sous la responsabilité du Maire conformément à l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, **pour traiter de l'ensemble des affaires relevant de l'Action Cœur de Ville**

A ce titre, il est chargé:

- de la mise en œuvre des actions de valorisation autour du développement économique et commercial du Centre-Ville,
- de la mise en valeur de l'espace public du Centre-Ville
- de faciliter l'émergence de nouveaux projets en Centre-Ville
- de participer à la recherche des financements dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville
- de la dynamisation du centre-ville et des commerces de proximité.
- des animations commerciales et des emplacements (Braderies, ...).

ARTICLE 2 / Monsieur Nazir VALY-DADABHAY reçoit délégation de signature des actes et des documents afférents à l'instruction des affaires ci-dessus déléguées, exception faite des engagements financiers.

ARTICLE 3/ Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Saint-Pierre, notifié et transcrit dans le recueil des actes administratifs de la commune.

Fait à Saint-Pierre, le
Le Maire,

28 AVR. 2025

Notification faite le 28.04.2025
Signature



Le Maire
David LORION